

DIRECTION GÉNÉRALE
Vannes-Auray, Ploërmel
Josselin, Belle-Île-en-Mer
Malestroit et Quiberon

DECISION DU DIRECTEUR N° 26/095

Portant désignation d'un référent laïcité

Le Directeur par intérim du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, en direction commune des établissements : Centre Hospitalier de Ploërmel, Centre Hospitalier de Josselin, Centre Hospitalier de Belle-Île en Mer, EHPAD de Quiberon et EHPAD de Malestroit,

Vu le Décret N°2021-1802 du 23 décembre 2021 relatif au référent laïcité dans la fonction publique,

Vu la décision 22_119 en date 7 novembre 2022, portant désignation du référent laïcité des établissements de la Direction commune ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

Madame Béatrice NICOLAS, Directrice d'hôpital, est désignée référent laïcité du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique et de la direction commune, à compter du 1^{er} avril 2025, pour une durée de trois années.

Article 2 :

Le référent laïcité exerce les missions suivantes :

- Le conseil aux chefs de service et aux agents pour la mise en œuvre du principe de laïcité, notamment par l'analyse et la réponse aux sollicitations portant sur des situations individuelles ou sur des questions d'ordre général ;
- La sensibilisation des agents publics et la diffusion d'information sur le sujet ;
- L'organisation, à son niveau et le cas échéant en coordination avec d'autres référents laïcité, de la journée laïcité le 9 décembre de chaque année ;
- En cas de difficulté, être sollicité dans l'application du principe de laïcité entre un agent et des usagers du service public ;

Article 3 :

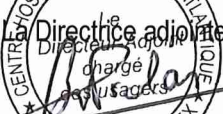
La référent laïcité est tenu au secret et à la discrétion professionnels. Il établit un rapport annuel qui sera transmis au directeur de l'Agence Régionale de Santé.

ARTICLE 4 :

Cette décision est publiée au Recueil des Actes Administratifs et est transmise à l'Agence Régionale de Santé Bretagne.

Elle fera l'objet d'une information au sein du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique et des établissements de la direction commune.

Fait à Vannes, le 31 juillet 2026,

La Directrice adjointe,
Directrice Adjointe
chargée
des usagers

Béatrice NICOLAS

Le Directeur par intérim

Régis FOREST
Centre Hospitalier Bretagne Atlantique
Etabl. support du GHBA

Destinataires :

- Mme NICOLAS, Directrice-Adjointe
- ARS Bretagne

- Équipe de Direction
- Affichage dans hall de l'établissement